

Communiqué de presse: La proposition de la FCPC d'ériger un monument à la mémoire des paramédics décédés dans l'exercice de leur fonction reçoit l'approbation ministérielle

La Fondation commémorative des paramédics canadiens (FCPC) est fière d'annoncer que Patrimoine canadien a accepté sa proposition d'ériger un monument à la mémoire des paramédics décédés dans l'exercice de leur fonction dans la région de la capitale nationale.

Cette annonce est l'aboutissement d'efforts soutenus après le dépôt d'une première proposition au gouvernement fédéral en 2012 afin de rendre hommage aux paramédics décédés dans l'exercice de leur fonction y compris ceux ceuvrant à temps complet, à temps partiel, bénévolement, dans un contexte industriel ou au sein des Forces canadiennes à titre de techniciens médicaux ou de techniciens en recherche et sauvetage. Ce monument rappellera la dualité du rôle des paramédics au sein des systèmes de santé et paramédicaux du Canada et mettra en évidence les risques inhérents aux situations auxquelles les paramédics sont confrontés alors qu'ils assurent la prestation de soins aux Canadiens dans le besoin qu'ils soient de nature physique ou psychologique.

« Je suis très heureux que la Fondation commémorative des paramédics canadiens ait pris l'initiative de faire de ce monument national une réalité, a mentionné l'honorable Steven Guilbeault, ministre du Patrimoine canadien. Le monument sera un lieu pour honorer les premiers répondants et témoigner de la profonde gratitude des Canadiens et Canadiennes envers ces personnes qui ont perdu la vie dans le cadre de leurs fonctions. Il est particulièrement approprié que nous lancions ce projet maintenant, pendant la pandémie de COVID-19, au cours de laquelle les ambulanciers ont joué un rôle si important pour assurer la sécurité de la population canadienne. »

La FCPC travaillera maintenant de concert avec Patrimoine canadien et la Commission de la capitale nationale afin de faciliter la sélection de l'emplacement final du monument et le lancement d'un concours de conception architecturale et de construction à l'échelle nationale. « Nous sommes ravis que notre proposition ait reçu la sanction ministérielle et nous pouvons maintenant nous concentrer sur les prochaines étapes qui permettront de concrétiser notre vision d'ériger un Monument commémoratif des paramédics canadiens, affirme M. Tom Zajac, président de la FCPC. »

Alors que Patrimoine canadien et la Commission de la capitale nationale conçoivent et entretiennent les monuments de la capitale nationale, les promoteurs sont responsables de leur financement. La FCPC sollicite ainsi des dons du public et de mécénat d'entreprise pour financer ce projet d'envergure. Nous remercions nos partenaires et donateurs de leur générosité. Grâce à eux, nous réaliserons notre objectif d'amasser les 5 millions de dollars nécessaires à la construction du mémorial.

Pour de plus amples renseignements, veuillez nous joindre à l'adresse suivante :

President@paramedicmemorial.org

À propos de la Fondation commémorative des paramédics canadiens

La Fondation commémorative des paramédics canadiens est un organisme de bienfaisance enregistré qui s'engage à construire un monument national en l'honneur de tous les paramédics canadiens qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions et à célébrer ces personnes dévouées qui risquent leur vie chaque jour pour servir la population du Canada. Le monument présentera à la fois l'histoire de la profession et le rôle de plus en plus grand qu'occupent les services paramédicaux (ambulanciers) pour assurer la prestation de soins de santé de qualité pour tous les Canadiens. Le monument reconnaîtra le dévouement et le sacrifice de nos paramédics et sera un lieu de recueillement pour les amis de la famille et les collègues.

Site web: https://www.paramedicmemorial.org/

Twitter: @CPMFOfficial Facebook: @CPMFca

Courriel: president@paramedicmemorial.org